

SOMMAIRE

■ Principaux bilans

- CIC Etat : bilan d'étape de l'enquête 2018
- CICB opérateurs : bilan de l'enquête CICB 2017
- Actions du PAM 2016-2018

■ Actualités

- NEC 2017
- Audit interne réalisé en 2017/2018

■ Propositions d'axes directeurs pour le PAM 2018-2020

- Présentation des axes de travail – CIB Etat
- Présentation des axes de travail – Opérateurs
- Présentation des axes de travail – CIC Etat
- Présentation des axes de travail – SIFm
- Présentation des axes de travail – EPLE

PRINCIPAUX BILANS

2016-2018

RAPPEL : ENQUETE CIC - 2017

Référentiels relevant du T2	Taux moyen de déploiement des AMR clés par référentiel		
	Septembre 2017	Septembre 2016	Septembre 2015
Gestion du temps partiel	72%	74%	49%
Indemnités gérées dans les SIRH au sein des services académiques	76%	77%	59%
Affectation et prise en charge financière d'un lauréat de concours	78%	74%	64%
Prise en charge financière d'un agent	78%	81%	65%
Gestion de la nouvelle bonification indiciaire	64%	60%	42%
Gestion des congés de maladie ordinaire	65%	61%	45%
Gestion du congé longue maladie, congé longue durée et congé grave maladie	75%	75%	49%
Fin de fonction entraînant une fin de rémunération	46%	35%	-
Moyenne générale	68%	65%	58%

Atterrissage à
68% contre 65%
en 2016 soit **+3%**

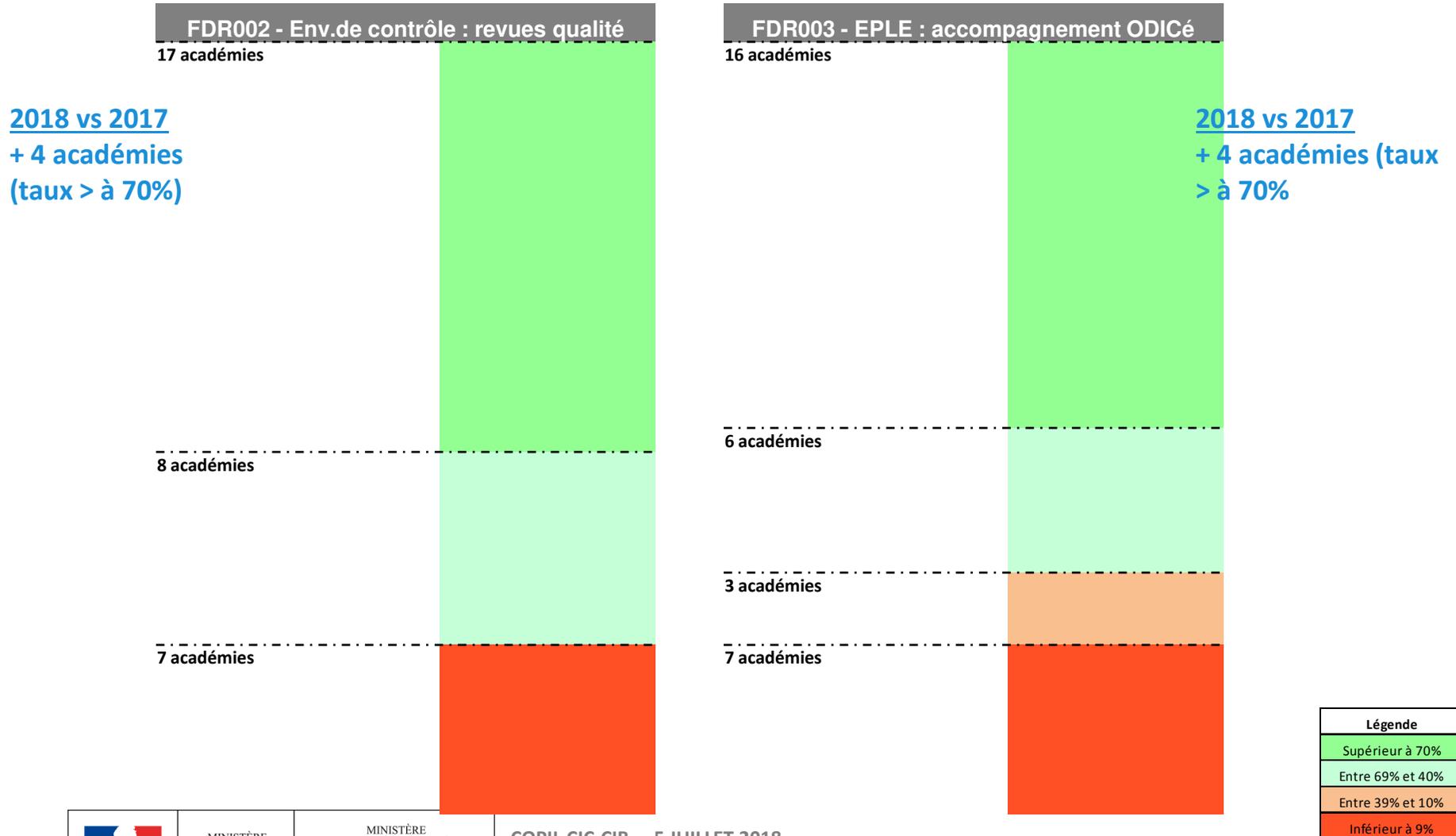
RAPPEL : ENQUETE CIC - 2017

Référentiels relevant du HT2	Taux moyen de déploiement des AMR clés par référentiel		
	Septembre 2017	Septembre 2016	Septembre 2015
Subventions aux établissements privés (forfait externat)	69%	79%	62%
Bourses de l'enseignement scolaire	80%	75%	64%
Frais de transports, déplacements, missions et réceptions	75%	70%	63%
Fonctions support CHORUS	78%	88%	73%
Bourses de l'enseignement supérieur	54%	60%	50%
Prestations d'action sociale	67%	77%	66%
Subventions aux établissements (hors forfait externat)	50%	60%	49%
Recettes étrangères à l'impôt et au Domaine/Fonds de concours (FIPH)	74%	75%	57%
Moyenne générale	71%	74%	61%

ENQUÊTE CIC - POINT D'ETAPE **MAI 2018**

Critères du « socle CIC »	Taux d'atteinte	
	Mai 2018	Rappel : Mai 2017
Désignation de référents CIC	85%	92%
Existence d'un organigramme fonctionnel	84%	94%
Existence d'un plan d'actions	77%	76%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés T2	65%	64%
Déploiement effectif de toutes les AMR clés HT2	61%	68%
Constitution d'un dossier permanent	77%	81%
<i>Réalisation d'un exercice d'auto-évaluation</i>	42%	36%
Renforcement des contrôles par une revue qualité	61%	57%
Accompagnement des EPLE dans la mise en place d'ODICé	59%	48%
Reporting	43%	41%

ENQUÊTE CIC - POINT D'ETAPE MAI 2018



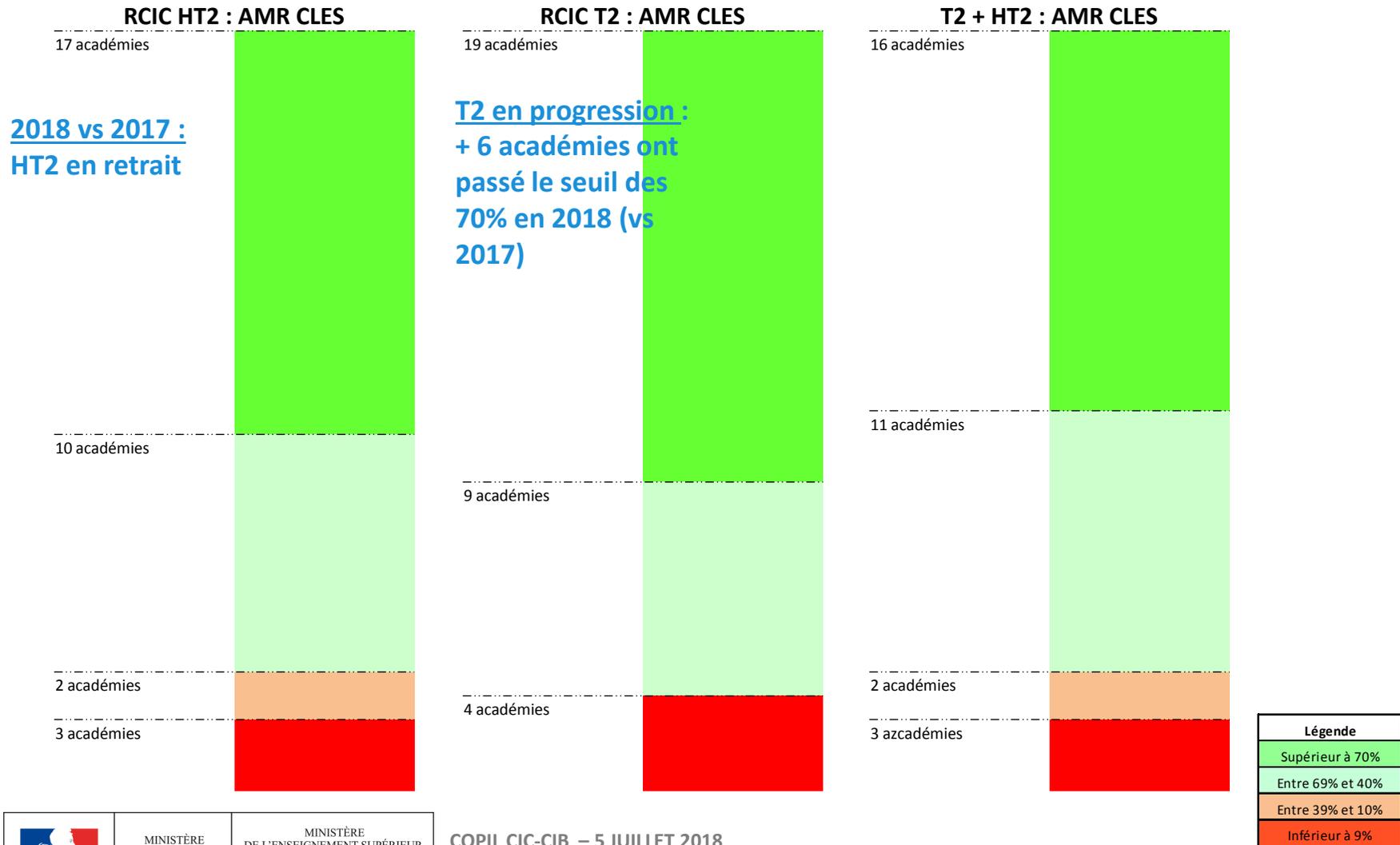
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COPIL CIC-CIB – 5 JUILLET 2018
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES - DCISIF

Légende
Supérieur à 70%
Entre 69% et 40%
Entre 39% et 10%
Inférieur à 9%

ENQUÊTE CIC - POINT D'ETAPE MAI 2018



ENQUÊTE CIC - POINT D'ETAPE MAI 2018

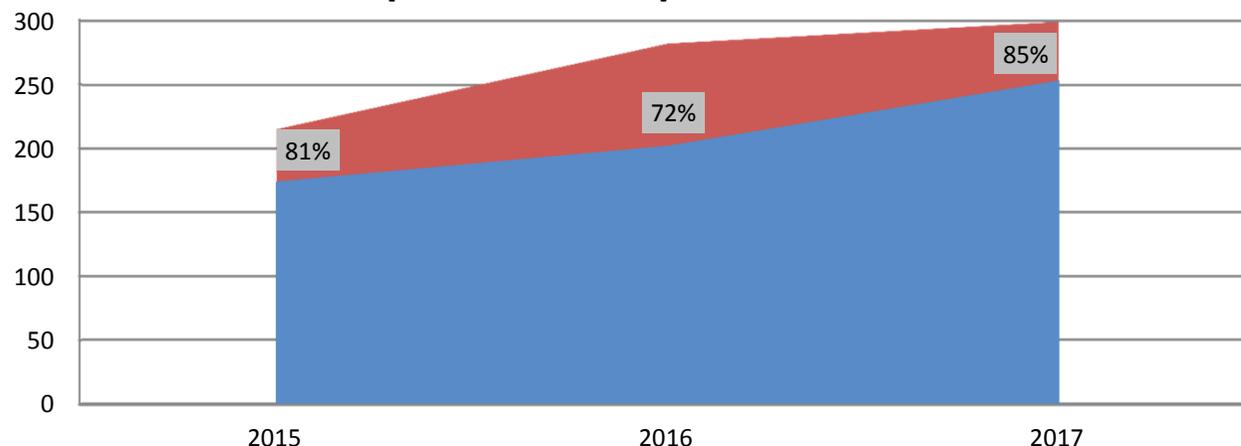
Référentiels relevant du HT2	Taux moyen de déploiement des AMR clés par référentiel		
	Mai 2018	Mai 2017	Mai 2016
Subventions aux établissements privés (forfait externat)	56%	57%	79%
Bourses de l'enseignement scolaire	71%	74%	75%
Frais de transports, déplacements, missions et réceptions	59%	65%	70%
Fonctions support CHORUS	73%	78%	88%
Bourses de l'enseignement supérieur	44%	51%	60%
Prestations d'action sociale	67%	63%	77%
Subventions aux établissements (hors forfait externat)	49%	49%	60%
Recettes étrangères à l'impôt et au Domaine/Fonds de concours (FIPH)	62%	68%	75%
Moyenne générale	61%	68%	74%

ENQUÊTE CIC - POINT D'ETAPE **MAI 2018**

Référentiels relevant du T2	Taux moyen de déploiement des AMR clés par référentiel		
	Mai 2018	Mai 2017	Mai 2016
Gestion du temps partiel	69%	68%	74%
Indemnités gérées dans les SIRH au sein des services académiques	72%	73%	77%
Affectation et prise en charge financière d'un lauréat de concours	74%	74%	74%
Prise en charge financière d'un agent	75%	74%	81%
Gestion de la nouvelle bonification indiciaire	63%	59%	60%
Gestion des congés de maladie ordinaire	60%	62%	61%
Gestion du congé longue maladie, congé longue durée et congé grave maladie	73%	71%	75%
Fin de fonction entraînant une fin de rémunération	48%	41%	35%
Moyenne générale	65%	64%	65%

RESTITUTION ENQUÊTE « OPÉRATEURS ESR »

Réponses à l'enquête annuelle



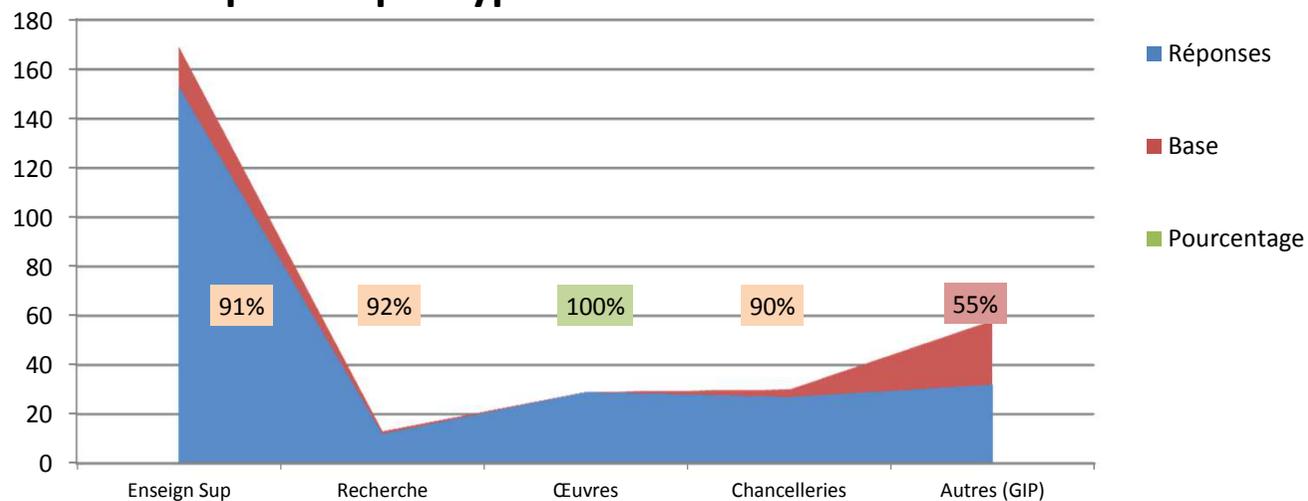
	2015	2016	2017
■ Réponses	174	202	253
■ Base	215	282	299
■ Taux	81%	72%	85%

Taux de réponse des établissements de l'ESR : **85%**

Taux de réponse ensemble des établissements de l'Etat : **68%**

RESTITUTION ENQUÊTE « OPÉRATEURS ESR »

Réponses par type d'établissement



	Enseign Sup	Recherche	Œuvres	Chancelleries	Autres (GIP)
Réponses	153	12	29	27	32
Base	169	13	29	30	58
Pourcentage	91%	92%	100%	90%	55%

RESTITUTION ENQUÊTE « OPÉRATEURS ESR »

Les réponses à l'enquête ont donné lieu à une répartition par groupe

- 5 groupes comprenant entre 49 et 53 établissements chacun
- Ces ensembles sont regroupés en quintile et porte un numéro
 - 1 pour les établissements qui ont recueilli les notes les plus élevées
 - 5 pour ceux qui ont les notes les plus basses
- Ces quintiles ont permis de brosser un portrait très général de la maturité des établissements quant au Contrôle Interne et de le relier aux caractéristiques particulières des organismes.

LA MATURITÉ DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Parmi les plus avancés : des établissements avec des budgets importants et des très restreints.

Parmi les moins avancés: surtout des établissements à budget restreint

en millions	Moyenne budget	>150 M	entre 150 et 50 M	< 50 M
1er Quintile	194,0	45%	14%	41%
5ème Quintile	35,2	7%	10%	83%

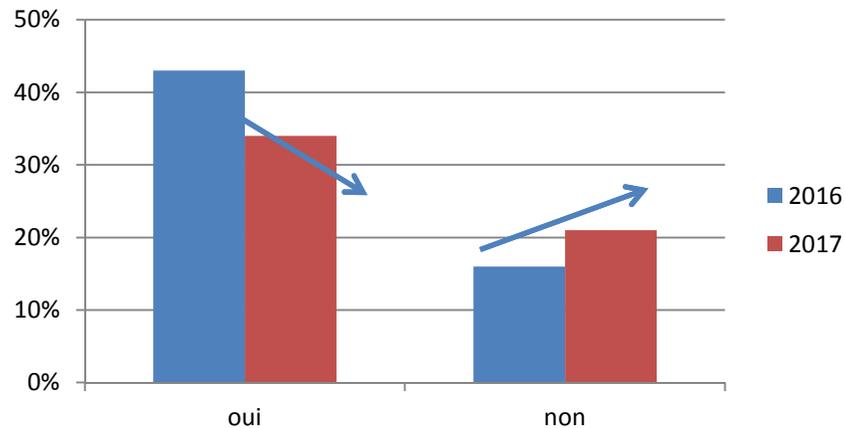
Un contrôle interne plus avancé dans les EPSCP et les EPST

	ENSUP	RECH	Œuvres	Chancelleries	Autres
Part / Ensemble	60%	5%	12%	11%	13%
Part dans Q1	72%	12%	10%	2%	4%
Part dans Q2 à Q4	64%	4%	14%	4%	14%
Part dans Q5	36%	0%	6%	40%	18%

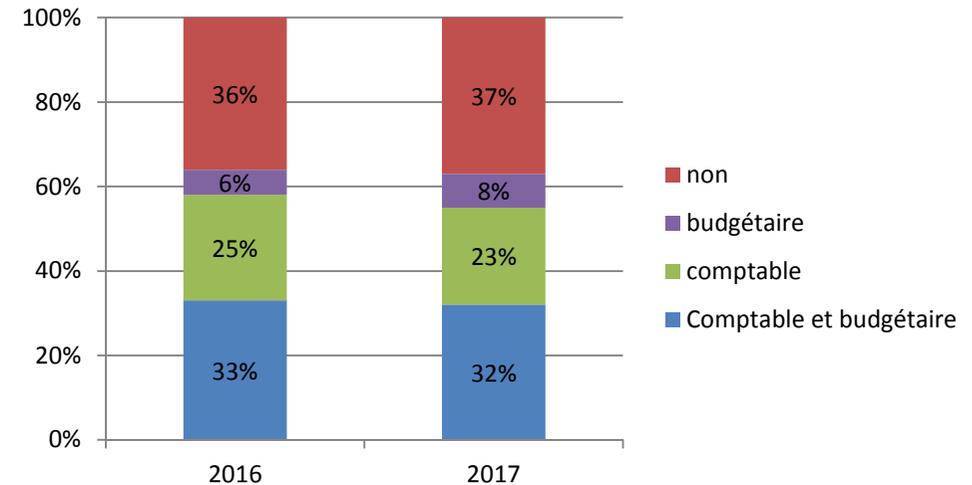
RESTITUTION ENQUÊTE « OPÉRATEURS ESR »

Groupe de question : Les fonctions et les périmètres budgétaires et comptables

Une maîtrise des risques budgétaires et comptables partagée



Les cartographies des processus

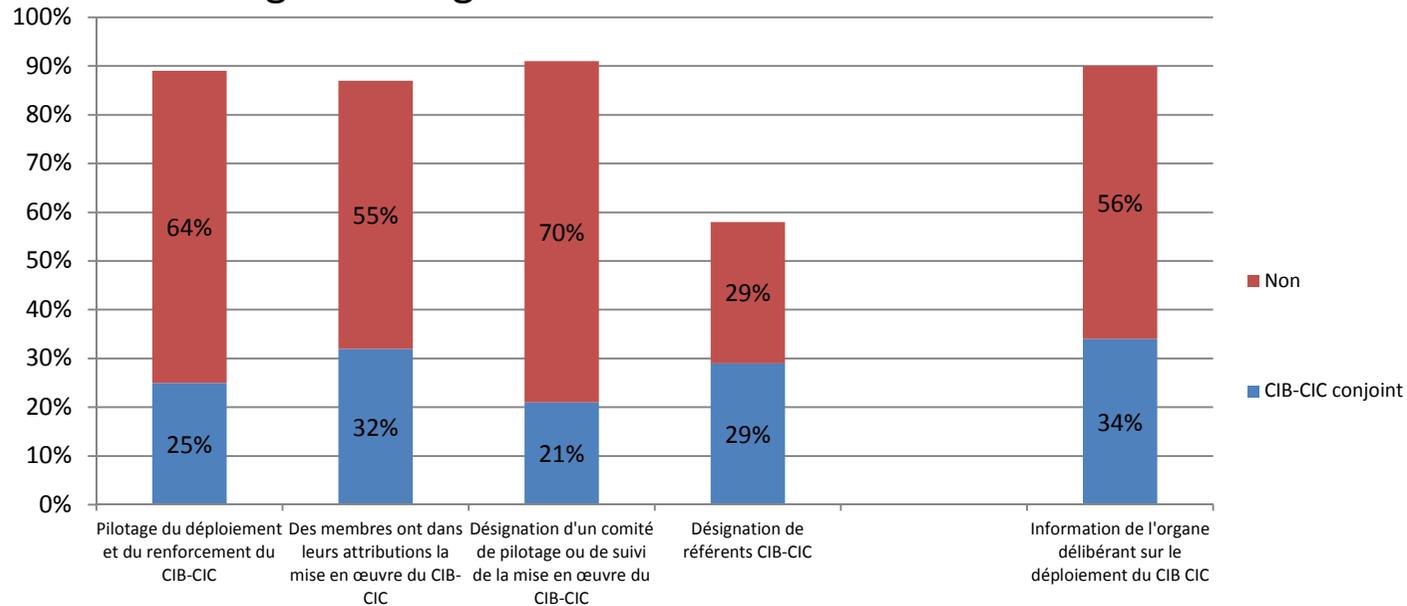


Un contrôle interne différemment partagé entre ordonnateur et comptable

Une cartographie des processus pas assez développée et peu partagée

RESTITUTION ENQUÊTE « OPÉRATEURS ESR »

Le rôle des organes dirigeants

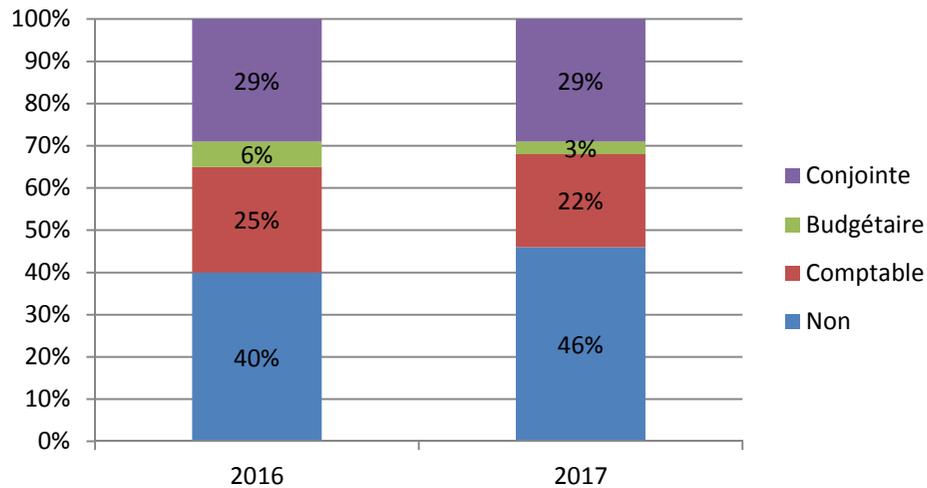


Un pilotage du contrôle interne par les organes dirigeants réduit et un manque d'information des organes délibérants

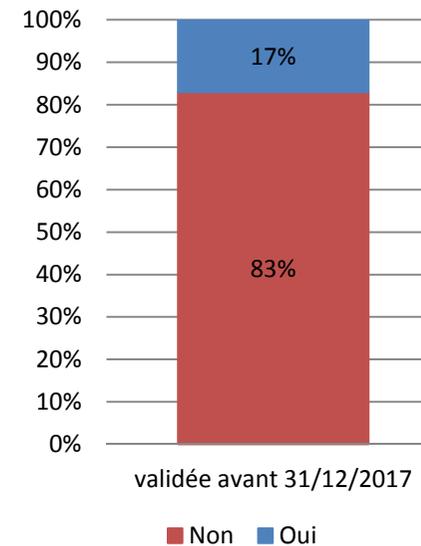
RESTITUTION ENQUÊTE « OPÉRATEURS ESR »

Les risques financiers

Les cartographies des risques



Validation d'une cartographie existante



Des cartographies des risques insuffisamment réalisées et majoritairement non validées

Actions du PAM 2016-2018

VOLET CIB ETAT

CARTOGRAPHIE DES RISQUES BUDGÉTAIRES MAJEURS



- 4 cartographies de risques budgétaires majeurs réalisées depuis 2014

CRBM	Elaboration	Actualisation
P 150	2014	Actualisée en 2015 et 2016
P 172/193	2015	Actualisée en 2016
T2 « Personnel enseignant »	2015	-
P 231	2017	-

Cartographie des risques budgétaires majeurs du Programme 231 « Vie étudiante »

Définitions

Un « **risque budgétaire majeur** » est un évènement, une action ou une inaction de nature à empêcher significativement l'atteinte des objectifs budgétaires attachés à chaque niveau de responsabilité de la chaîne budgétaire, et en particulier aux niveaux ministre, RFFIM et RPROG.

Méthode

Une liste réduite de risques a été définie en mettant en commun les perceptions et analyses d'acteurs budgétaires côté « responsable de programmes » (DGESIP) et côté « responsable de la fonction financière ministérielle » (DAF). Le CNOUS a également été consulté.

L'évaluation des risques a consisté à estimer leur **probabilité** et leur **impact**, afin de déterminer leur niveau de « **criticité** ». Ensuite a été évalué leur **niveau de maîtrise** (atelier du 20/12/2017).

Perspectives et prolongement de la démarche

- Pour les **risques les plus critiques**, définition d'actions complémentaires de maîtrise des risques à envisager pour les R4 et R5.
- La cartographie sera à actualiser en décembre 2018

	Libellé des risques	Criticité	Niveau de maîtrise actuel du risque	Actions prioritaires
R1	Exploitation limitée des données de paiement des bourses du fait des lacunes du système d'information	Probabilité : RARE / Impact : MODÉRÉ	Elevé	Sécuriser l'existant
R2	Erreurs de prévision budgétaires en particulier sur les nouveaux dispositifs	Probabilité : POSSIBLE / Impact : FORT à MAJEUR	Elevé à modéré	Sécuriser l'existant
R3	Incapacité du ministère à mettre en œuvre des réformes successives dans les délais impartis	Probabilité : POSSIBLE / Impact : FORT	Elevé à modéré	Sécuriser l'existant
R4	Tensions sur les investissements multipartites portés par le réseau des œuvres	Probabilité : FREQUENT / Impact : MODÉRÉ à FORT	Faible	Renforcer le contrôle interne
R5	Capacité du réseau des œuvres à structurer une stratégie évolutive à moyen / long terme afin de s'adapter aux besoins des étudiants et d'assurer l'équilibre économique des activités du réseau des œuvres	Probabilité : POSSIBLE / Impact : MAJEUR	Modéré	Renforcer le contrôle interne
R6	Recouvrement des indus de bourse	Probabilité : MODÉRÉ / Impact : FAIBLE à MODÉRÉ	Modéré	Sécuriser l'existant

FOCUS - CRBM DU P150

ACTIONS MENÉES DEPUIS 2016

Risques majeurs prioritaires

1. Identification tardive et / ou non anticipation de situations financières dégradées d'établissements

- Développement du dispositif de suivi d'alerte et d'accompagnement (DS2A), au titre duquel sont réunis deux fois par an un comité stratégique (au niveau des recteurs) et un comité de pilotage (au niveau des SIASUP).
- Evolutions de la **grille d'alerte** qui met en évidence les établissements RCE à la situation financière fragile
- Structuration du **réseau des CLBA** en inter-directions (DAF, DGESIP) et intégration du **contrôle de légalité** dans les compétences des CBA
- Renforcement des **formations et des séminaires** pour les CLBA, notamment à travers une formation annuelle en présentiel (en partenariat avec et à l'ESENER)
- Construction d'un **infocentre décisionnel** financier (INDEFI) en cours
- Diversification de la publication de l'information financière notamment avec **DATA ESR**

2.

Immobilier

dégradation de l'immobilier universitaire du fait d'une carence de maintenance

non maîtrise des projets immobiliers en termes de délais et de coûts

- Mise en place d'une campagne de **schémas pluriannuels de stratégie immobilière** (SPSI) permettant d'anticiper la programmation des opérations et leur soutenabilité
- **Analyse de la soutenabilité** des opérations immobilières
- **Professionnalisation de la fonction immobilière** : formations et séminaires à l'attention des directeurs immobiliers
- Refonte en cours de la circulaire du 19 août 2015 relative au dispositif d'expertise des projets d'investissement dans les établissements d'enseignement supérieur **intégrant la labellisation.**

VOLET CIC ETAT



■ Gouvernance

- Mise en place d'un comité de suivi opérationnel pour le CIC avec un double objectif :
 - ✓ structurer le suivi des actions du PAM et le suivi du dispositif ministériel CIC
 - ✓ préparer les décisions du comité de pilotage.

Ce comité réunit les représentants des académies en charge du déploiement opérationnel du CIC et les pilotes de tous les processus ayant fait l'objet d'un RCIC.

Il a été réuni deux fois : 30 juin 2017 et 11 juin 2018.

■ Mise à jour des outils

- Définition d'une méthodologie et d'un calendrier de révision/construction de RCIC
- Révision/Création de RCIC :
 - ✓ Nouvelle bonification indiciaire (2017)
 - ✓ Frais de mission, Heures supplémentaires en EPLE (2018)
 - ✓ Frais de jury pour examens et concours, Subventions aux opérateurs pour charges de service public (2018)
 - ✓ Démarrage des travaux sur le RCIC opérations de clôture (2018)

RÉVISION DU RCIC NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (2017)

■ Pourquoi cette révision ?

- Faible taux de déploiement des AMR du RCIC NBI, jugées complexes par les utilisateurs

■ Améliorations

- Assouplir des conditions de réalisation pour une meilleure compréhension des utilisateurs
- Proposer des outils d'aide à la réalisation de l'action
- Insérer des indicateurs chiffrés au sein de quelques AMR pour permettre le suivi de l'évolution des anomalies et des risques

■ Création deux nouvelles AMR clés

- « Éviter de verser la NBI en double lors de la CMO/FORMATION/CLD » : Sensibilisation des gestionnaires aux règles d'attribution de la NBI
- « Éviter les cumuls avec d'autres indemnités » : identifier les attributions en cas de cumuls et indiquer le % de dossiers en anomalies

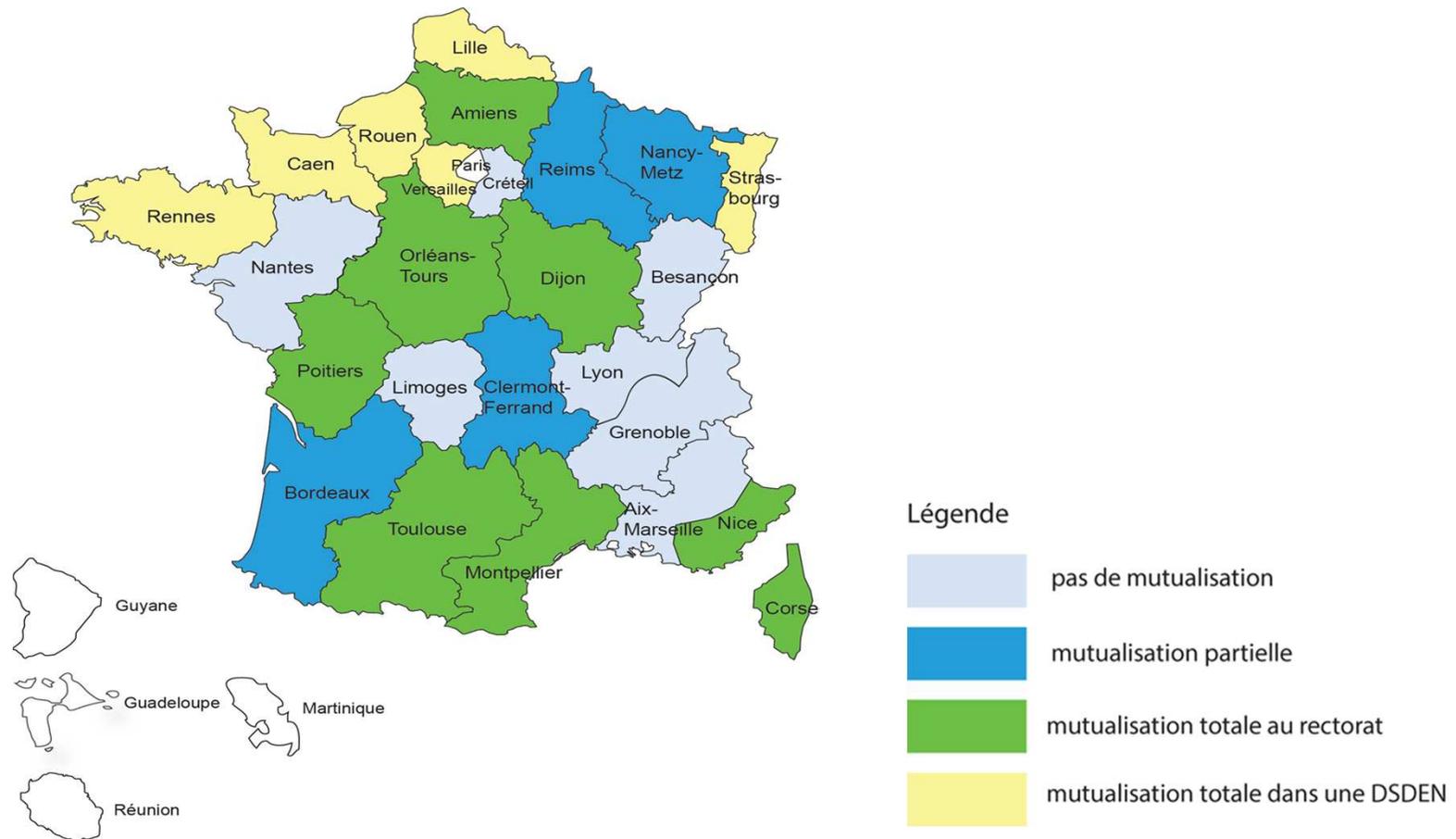
RÉVISION DU RCIC FRAIS DE MISSION

UNE RÉVISION INDISPENSABLE

- Un RCIC de plus de 6 ans
- Une évolution des processus métiers et des pratiques du fait de :
 - la mise en place de Chorus DT en 2015
 - l'évolution de l'organisation des services DT
- Une modification nécessaire de l'identification et de la cartographie des risques ainsi que du référentiel d'actions de maîtrise des risques

RÉVISION DU RCIC FRAIS DE MISSION

UNE ORGANISATION DIVERSIFIÉE DES SERVICES ACADÉMIQUES DES DT – POINT EN 2017



RÉVISION DU RCIC FRAIS DE MISSION

ÉLÉMENTS SAILLANTS DE CETTE RÉVISION

- La mise à jour du processus et de la cartographie des risques a permis une réflexion sur:
 - La gestion des enveloppes de moyens dans Chorus DT
 - Les modalités de justification du service fait
 - La mise en place de la fonctionnalité de la dématérialisation de la transmission des pièces justificatives (échéance probable 2020)
- La mise à jour du référentiel des actions de maîtrise des risques conduit à rédiger des modes opératoires/recommandations:
 - Délégations de signature
 - Pris en compte des charges à payer
 - Procédure de traitement et de signalement et problèmes relatifs à la synchronisation des AMM et Chorus DT

RÉVISION DU RCIC FRAIS DE MISSION

CALENDRIER DE TRAVAIL

■ Finalisation en juillet

- Avec l'élaboration de modes opératoires / recommandations

■ Diffusion pour la campagne 2018-2019

■ Une révision à prévoir dans trois ans compte tenu de la mise en place du nouveau Chorus DT en janvier 2020

RÉVISION DU RCIC : HEURES SUPPLEMENTAIRES EN EPLE

- Suite au rapport d'audit sur la chaîne de dépense relative aux heures supplémentaires en EPLE, mise à jour du RCIC HS et indemnités en établissement
 - 1 atelier avec les services centraux du ministère
 - 2 ateliers avec des académies :
 - 3 chefs d'établissement
 - Des coordonnateurs 'paye'
 - Des représentants des divisions des moyens
 - Création de sous-processus supplémentaires (STSweb délégation, attribution, ...)

- Présentation du RCIC rénové au séminaire annuel CIC de novembre 2018.

AUTRES CHANTIERS CIC - RÉMUNÉRATIONS

- Reprise des travaux sur RCIC CMO suite au rétablissement du jour de carence.
 - Insertion du risque 'jour de carence' et de son AMR
- Construction de restitutions BO CICIP sur le PIAD de Bordeaux pour les SIRH et SIRHEN.
 - Ces restitutions permettent l'analyse simultanée du retour paye sur l'ensemble des applications SIERH.

CREATION/RÉVISION DU RCIC FRAIS DE JURY POUR EXAMENS ET CONCOURS

■ Contexte

- Existence d'un audit qui fixe des recommandations
- Première version du RCIC en 2013 mais non finalisé
- Plusieurs processus : métier, T2 et HT2
- Interface Imagin' avec Chorus et enjeu du passage à Cyclades

■ Périmètre :

- Un acteur supplémentaire (le SIEC), trois académies non concernées (Ile de France)
- Trois sous processus : gestion administrative (la convocation), gestion des indemnités (titre 2) ; gestion des frais de déplacement (HT2, en lien avec le RCIC frais de mission)

■ Organisation

- Travaux réalisés de novembre 2017 à avril 2018 : DGRH D, DGESCO MPE, DGESIP A, DAFC C3, SAAM C, Académies de Bordeaux, Lyon, Nancy-Metz, Rennes + SIEC
- Finalisation en cours
- Objectif de déploiement : AS 2018-2019
- Présentation du RCIC lors du séminaire des DEC – novembre 2018

CRÉATION/RÉVISION DU RCIC SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

■ Périmètre

- Titre 3, cat. 32, SCSP versée aux opérateurs de l'Etat
- Articulation CIB et CIC
- Administration centrale (volume financier le plus important) ; envisager une mise en œuvre dans les services déconcentrés RS 2019

■ Organisation

- Processus d'élaboration du RCIC SCSP engagé en 2012 et 2015, sans aboutir à un document opérationnel
- Décembre 2017, reprise des travaux de révision du RCIC : 6 ateliers réunissant les pilotes de processus (DAFB3/DGESIP B2-1), les services prescripteurs principaux (DGESIP, DGRI, DAF) et les représentants du SCBCM. Le référentiel a été finalisé le 1^{er} juin 2018
- Diffusion pour l'automne 2018 et réévaluation du dispositif en mai 2019 après évaluation des AMR identifiées

■ Constats :

- Pas de défaillance majeure dans le processus, peu de risques de niveau élevé

CRÉATION/RÉVISION DU RCIC DES OPÉRATIONS DE CLÔTURE (1/2)

- Un RCIC créé en 2012 mais non validé du fait de l'absence de déclinaison par sous-cycles comptables (CAP, Provisions, EHB, etc.)
- Lancement des travaux de révision au printemps 2018, selon un mode progressif, avec cible d'un RCIC complet à la clôture 2019
- Premiers groupes de travail et suivi de la validation des processus
 - **CAP et provisions pour charges de forfait d'externat**
 - Participants: DAF D2 et DCISIF
 - Process bien sécurisé ; quelques ajustements méthodologiques
 - Etat d'avancement : Validation du logigramme décrivant le processus en cours
 - **CAP et EHB de bourses de second degré (publiques et privées)**
 - Participants: DAF D2, DGESCO B1-3 et DCISIF
 - Constat : la partie EHB est bien sécurisée ; la partie CAP doit l'être davantage
 - Etat d'avancement : Validation du logigramme décrivant le processus en cours
 - **CAP et provisions pour charges de compte épargne-temps (CET)**
 - Participants: SAAM A1, Académies de Réunion, Rouen, Paris et Orléans-Tours, DCM et DCISIF
 - Validation du référentiel et de la cartographies de risques en cours

CRÉATION/RÉVISION DU RCIC DES OPÉRATIONS DE CLÔTURE (2/2)

- Premiers travaux et validation des processus (suite)
 - **Provisions pour litiges**
 - Participants : DAJ AC, Académies de Lille, Grenoble, Versailles, Lyon et Aix-Marseille, DCM, DCISIF
 - Validation du référentiel et de la cartographies de risques en cours
 - **CAP de frais de mission**
 - Sujet traité dans le cadre de la révision du RCIC Frais de mission
 - Validation du logigramme décrivant le processus en cours
- Suite des travaux en 2018/2019
 - **Septembre/octobre, pour les GT précités** : validation des référentiels et des cartographies des risques, validation des AMR pour objectif de déploiement en 2018/2019
 - **Immobilisations (corporelles et incorporelles)** : début des travaux au second semestre 2018.
 - **Autres cycles comptables** : actions à mener en 2019.

VOLET OPERATEURS : SÉCURISATION D'UN PROCESSUS À ENJEUX



Cf COPIL
5/04/2017

- Deux livrables diffusés aux établissements de l'ESR en mai 2017
- Un travail collectif piloté par la DAF du ministère

Guide pratique : gestion des contrats de recherche

Fiches actions de maîtrise des risques

- Ces deux documents sont autoporteurs, mais ils sont articulés
- Il ne s'agit pas de prescriptions, mais de bonnes pratiques recensées sur le terrain par les opérateurs eux-mêmes
- Les documents et pratiques présentés peuvent être enrichis, modifiés par les destinataires de ces livrables

Structure et composition du guide

- Présentation du guide
- Définition des « contrats de recherche »
- Cycle de gestion des contrats de recherches :
 - Montage du projet**
 - Programmation budgétaire**
 - Exécution du contrat**
 - Clôture du contrat**
- Audit des contrats de recherche
- Présentation de différents modèles organisationnels pour traiter les contrats de recherche

Structure et composition des fiches

- 1 logigramme « générique » qui présente le processus dans son ensemble, du montage à la clôture du contrat
- Des zones de risques identifiées
- Des fiches « actions », « bonnes pratiques » pour sécuriser les zones de risques identifiées

VOLET OPERATEURS : IDENTIFIER LES RISQUES BUDGÉTAIRES MAJEURS

- Accompagnement des opérateurs pour constituer leur cartographie des risques budgétaires majeurs
 - DAF B et DCISIF accompagnent les opérateurs dans la structuration de leur contrôle interne financier en :
 - Mettant en relation des opérateurs qui rencontrent les mêmes problématiques
 - Pilotant des groupes de travail sur des sujets spécifiques (GT contrat de recherche)
 - Apportant des méthodologies adaptées pour identifier leurs risques budgétaires majeurs

VOLET SIFM



■ Sécuriser

- Réorganisation du paramétrage des habilitations des utilisateurs Chorus en administration centrale
- Généralisation de la gestion délocalisée des utilisateurs Chorus (2017)
- Rationalisation de l'architecture des centres de coûts pour toutes les structures ministérielles
- Formation de correspondants académiques en charge des habilitations aux outils

■ Documenter

- Rédaction de modes opératoires pour l'administration locale de Chorus formulaires

■ Animer

- Fiabilisation de l'annuaire des correspondants Chorus (6 catégories de correspondants) pour une meilleure circulation de l'information

■ Actions conduites pour le pilotage de la fonction financière (hors PAM CIF)

- Généralisation en mode SFACT (hors Corse et Outre mer)
- Mise en œuvre de la facturation électronique (règles et outils)
- Sécurisation progressive du pilotage des travaux de fin d'exercice

VOLET EPLE

EPLE

■ Rénover les outils

- Un groupe de travail, mené par le réseau Rconseil de l'académie de Poitiers, en lien avec les réseaux des académies d'Amiens et Lille, a procédé à une analyse de l'outil Odicé en vue de le mettre à jour et d'engager des actions nouvelles pour la Maitrise des Risques Comptables et Financiers (MRCF) en EPLE
- L'outil Odicé a été mis à jour sur la partie comptable et sur le volet ordonnateur. L'outil a été mis à la disposition des EPLE en octobre 2017. Une feuille de route sur trois ans permettra de suivre la mise en œuvre des attendus de la MRCF en EPLE.

■ Renforcer l'accompagnement

- La troisième session de la formation des nouveaux agents comptables a été complètement réorganisée pour évoquer tous les aspects de la maîtrise des risques financiers et comptables. A cette occasion, le DCISIF est intervenu pour identifier le lien qui existe entre le CIC Etat et la MRCF en EPLE.
- L'accompagnement des EPLE par les académies dans la mise en œuvre des actions CIC Etat est variable selon les académies.

ACTUALITES

NEC 2017

■ Contexte :

- 2016 : après 10 années de certification des comptes et le constat d'une maturité importante du dispositif de contrôle interne comptable des ministères, la cour a souhaité **adapter** le dispositif des NEC avec la volonté de le **simplifier** et d'en **ajuster** le calendrier,
- Considérant qu'une périodicité annuelle ne se justifie plus, elle n'intervient désormais plus qu'**une année sur deux**, pour un périmètre ministériel donné.

■ Conséquences :

- **Périmètre** : allègement sur le volet « gouvernance et pilotage » et suppression de l'exigence d'auto-évaluation au travers de l'échelle de maturité de la gestion des risques (EMR)
- **Rythme** : une NEC tous les deux ans avec phase contradictoire ; dans l'intervalle, le suivi de la mise en œuvre des recommandations, y compris celles des académies

NEC 2017 – SUIVI DES RECOMMANDATIONS 2016

■ Observations générales :

- *« Après une phase de capitalisation en 2016, qui faisait suite à une montée en charge significative en 2014 et 2015 »... « le ministère a concentré ses efforts sur le maintien des acquis antérieurs ».*
- *« Concentration sur la finalisation de la carte ministérielle des risques stratégiques, sur la continuité des instances de pilotage, sur la révision des outils structurant le dispositif ministériel (en particulier les référentiels du contrôle interne comptable) ».*
- *« Peu de progrès ont été accomplis en revanche sur les outils de remontée d'informations et de suivi ».*
- *« La fonction d'audit a poursuivi sa montée en puissance ».*

NEC 2017 – SUIVI DES RECOMMANDATIONS 2016

N°	Objet de la recommandation	Nature	Priorité
1	Dans le référentiel organisationnel du CIC des ministères, préciser la description du dispositif de gouvernance et de pilotage (composition, rôles, sources réglementaires).	B	2
2	Réunir le comité de suivi pour assurer un suivi fin de la mise en œuvre du PAM.	B	1
3	Formaliser de manière explicite, dans la carte des risques, le lien entre processus, risques associés et actions de maîtrise des risques.	B	1
4	Développer la mutualisation des bonnes pratiques académiques (formalisation et conception des actions de contrôle, guides et fiches de procédures, etc), et développer les outils de contrôle homogènes mis à la disposition des académies (exemple : modèles de requêtes BO).	B	1
5	Consolider une fois par an les actions de contrôle de supervision au niveau ministériel.	B	2
6	Réaliser une synthèse annuelle des actions de contrôle.	B	2
7	Généraliser l'utilisation de l'outil EMR.	B	2
8	Finaliser rapidement le premier programme pluriannuel d'audit interne.	B	1
9	Développer le nombre d'audits internes ayant une dimension comptable et financière et portant sur le CIC, afin de couvrir rapidement les processus significatifs.	A	1
10	Corroborer les résultats des enquêtes par des missions d'audit ciblés sur le CIC en établissements.	C	2

AUDIT 2018 : RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

■ Principaux objectifs de la mission :

- Analyser l'organisation du processus de rémunération des personnels de l'assistance éducative,
- S'assurer de la mise en œuvre des procédures de maîtrise des risques à tous les niveaux de la chaîne de dépense et en évaluer l'efficacité,
- Examiner la qualité du suivi budgétaire.

■ Périmètre de l'audit :

- Assistance éducative (AED et AESH) du programme 230 « Vie de l'élève »,
- Volume financier : 313 M€ au T2, 1 452 M€ de crédits au HT2 et 82 569 emplois qui ont été notifiés aux académies en 2017 (dont 27 025 sur le T2 et 55 544 sur le HT2)
- Sont exclus du périmètre de l'audit :
 - ✓ Les rémunérations versées aux personnels de l'assistance éducative sous contrats aidés ;
 - ✓ Les personnels de l'assistance éducative exerçant dans les établissements privés ;
 - ✓ Les opérations préparatoires à la budgétisation.

■ Académies auditées :

- Grenoble, Limoges, Montpellier

AUDIT 2018 : RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

■ Les risques théoriques identifiés lors de la phase de préparation ont conduit les auditeurs à vérifier plus particulièrement :

- La qualité et la réalité du service fait (SF)
- La réalité et la qualité de la liquidation à travers la saisie correcte des données de gestion aux absences et retenues de traitement dans le système d'information
- La documentation du processus, l'effectivité et l'efficacité des contrôles
- Le caractère manuel ou automatisé des contrôles, la traçabilité des opérations informatiques et des acteurs (revue des habilitations).

AUDIT 2018 : RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

Constats :

- Pas de défaillance majeure mais une grande complexité porteuse de risques, liée à :
 - Une multiplicité des acteurs relevant de deux réseaux hiérarchiques distincts (1^{er} et 2nd degré)
 - Des contrats de nature diverse selon les missions (AED et AESH)
 - Une gestion différente selon le titre budgétaire de rattachement de ces emplois
 - Des ruptures applicatives particulièrement pénalisantes
- Des zones de fragilité ont ainsi été identifiées :
 - sur les opérations nécessitant une saisie manuelle ou pour lesquelles l'absence de contrôles embarqués dans les applicatifs nécessite des contrôles intellectuels.
- En l'absence de dispositif national de documentation et de pilotage académique performant du contrôle interne, les auditeurs ont constaté :
 - un transfert excessif de responsabilité, voire de charge de travail, sur les niveaux de gestion de proximité. Ce phénomène apparaît particulièrement fort pour les cellules comptables en EPLE
 - la concentration d'agents non titulaires au sein des équipes chargées de la gestion financière des AED et AESH, qui ne bénéficient ni d'accompagnement ni de formation, est révélatrice du peu d'attention portée par les responsables académiques à une gestion transférée à des EPLE mutualisateurs de paie, non préparés pour cette mission.

AUDIT 2018 : RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

Constats :

- Un système d'information qui cloisonne les acteurs et fragilise la maîtrise du processus :
 - Une multiplication d'applications dédiées chacune à la gestion d'une partie du processus, particulièrement marquée pour les moyens de l'assistance éducative relevant du HT2

Titre 2 (AESH en CDI, AESH en CDD)

Outils applicatifs : CHORUS, EPP, PAY

Hors Titre 2 (AED, AESH en CDD)

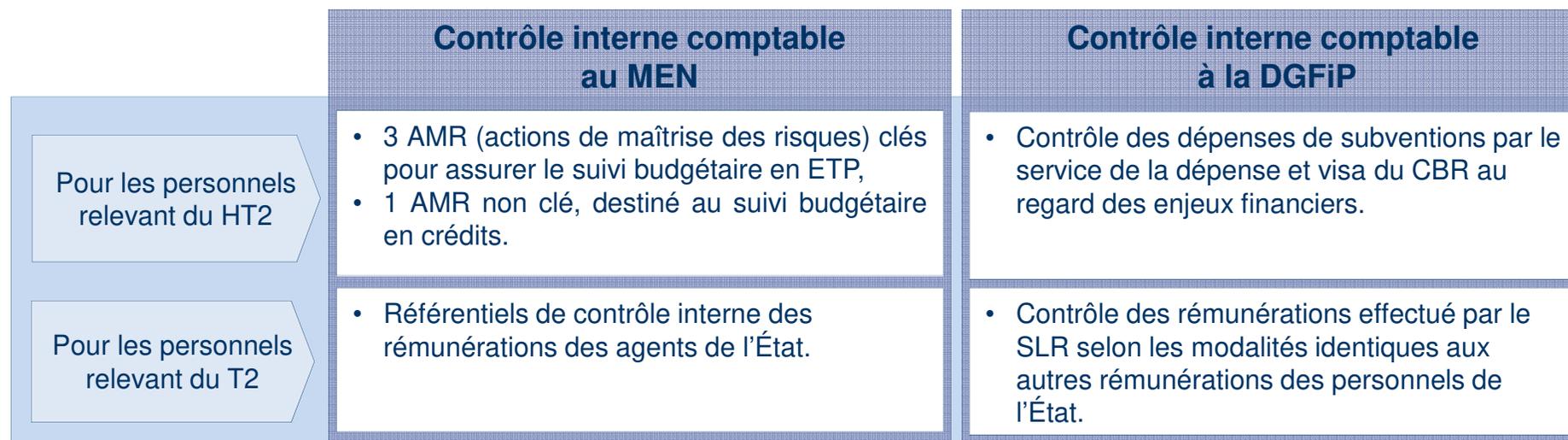
Outils applicatifs : CHORUS, ASSED, GAPAIE, GFC, GIRAFE (pour la « paie à façon »), GOSPEL et OPER@ (à venir en remplacement de GOSPEL)

- Absence d'une application intégrée : multiplication de saisies
 - A venir : le nouvel SI Oper@, qui pourrait améliorer le processus
-
- Une difficulté à appréhender le service fait pour les AESH affectés dans un établissement distinct de celui qui les emploie et pour les AED bénéficiant d'un crédit d'heures de formation

AUDIT 2018 : RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

Constats :

- **Sur le titre 2**, le CIC exercé par les ordonnateurs sur la rémunération des AESH est peu effectif et ne se distingue pas de celui des autres populations rémunérées par l'État,
- **Sur le hors titre 2**, le CIC est peu probant,
- **Absence de plan de contrôle** dans les agences comptables et absence de pilotage de l'administration centrale.



AUDIT 2018 : RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

Constats :

■ Les insuffisances des outils de suivi, de pilotage et de consignes fragilisent la qualité comptable et budgétaire :

- Tableaux de bord de suivi des consommations de crédits en EPLE alimentés par des données déclaratives non corroborées ;
- Saisie aléatoire sous CHORUS de la répartition des dépenses entre les différentes briques budgétaires qui ne permet pas de disposer d'une information uniforme ;
- Insuffisance de consignes, notamment :
 - la comptabilisation des travaux de fin de gestion (engagement hors bilan et charges à payer des personnels) ;
 - le traitement des indus.

AUDIT 2018 : RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS DE L'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

18 recommandations

Niveau des recommandations

- 12 de niveau majeur
- 6 de niveau moyen .

Thématiques

- Le processus de gestion (4)
- La qualité budgétaire et comptable (4)
- Le contrôle interne comptable (8)

DÉPLOIEMENT DU CONTRÔLE INTERNE FINANCIER AUX MEN MESRI

Les grandes phases de la démarche « CIF » au sein de nos ministères

- NEC négative
- Production massive de référentiels CIC et diffusion avec une stratégie de déploiement très ambitieuse
- Organisation du dispositif de CIC (ROCIC)
- Détermination des grands axes du CIB (fin d'année)
- Détermination du socle CIC
- Temporisation dans la diffusion des RCIC
- Cartographie des risques budgétaires majeurs
- Reporting en ligne pour le CIC via l'outil G2P
- Ajustement de certains RCIC
- Réseau PEMS

PAM 2012-2014

PAM CIF 2014-2016

2011

2012

2013

2014

2016

- Rénovation de certains référentiels
- Production de nouveaux référentiels
- Démarrage des travaux sur la qualité de la comptabilité budgétaire
- Accompagnement des opérateurs de l'ESRI dans des démarches de sécurisation de processus à enjeux

PAM CIF 2016-2018

2016

2017

2018

UNE DÉMARCHE ET DES PRINCIPES DIRECTEURS

- Le contrôle interne financier ne pourra s'inscrire **durablement** et **efficacement** au sein de nos structures qu'à condition :

Qu'il génère une **plus-value** tangible à tous les niveaux

Qu'il **s'intègre pleinement** à nos cultures de gestion

Que son déploiement s'inscrive dans la **durée**



Principes directeurs de notre démarche de contrôle interne financier

Identifier

Identifier nos axes prioritaires de renforcement du CIF en adéquation avec nos spécificités :

- Une approche par les risques
- S'inscrire dans l'existant

Expérimenter

Elaborer des méthodologies, mener des projets et procéder à des ajustements

Adapter

Mener une démarche CIF pour répondre à des enjeux identifiés et adapter à ses spécificités

CADRE DE RÉFLEXION

■ Contexte :

- Circulaire annuelle de la direction du budget relative à la mise en œuvre du contrôle interne budgétaire
- 2018 : travaux à conduire sur le processus de gestion budgétaire des affectations d'autorisation d'engagement prévues à l'article 156 du décret GBCP

■ Axes principaux de travail

- Pérenniser la démarche de cartographie des risques budgétaires majeurs (CRBM) en renforçant le suivi des plans d'action qui en découlent
- Approfondir les travaux de prévisions d'exécution de la masse salariale et des emplois
- Poursuivre les travaux sur la comptabilité budgétaire initiés en 2017 (outil de contrôle des imputations financières)

AXES DE TRAVAIL

Volet / Objectifs	CONSOLIDER	ETENDRE	ACCOMPAGNER
<p style="text-align: center;">CIB</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérenniser les travaux de cartographies des risques budgétaires majeurs et renforcer le suivi des plans d'action qui en découlent ▪ Approfondir les travaux concernant les prévisions d'exécution de la masse salariale et des emplois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiabiliser la comptabilité budgétaire initiés en 2017 (outil de contrôle des imputations financières) ▪ Intégrer les thématiques de la circulaire annuelle sur le CIB 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux ateliers interministériels organisés par la DB pour approfondir certains sujets



VOLET CICB OPERATEURS



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COPIL CIC-CIB – 5 JUILLET 2018
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES - DCISIF

CADRE DE RÉFLEXION

■ Des points forts

- Une implication de plus en plus forte des opérateurs, notamment ceux du périmètre ESR
- Des rendez-vous récurrents identifiés et appréciés par les opérateurs (séminaire annuel CICB des opérateurs)
- Une animation soutenue, particulièrement sur le périmètre ESR

■ Des attentes

- Accentuer le mutualisation et le partage entre opérateurs, notamment en termes de documentation et d'échanges de bonnes pratiques

AXES DE TRAVAIL

Volet / Objectifs	CONSOLIDER	ETENDRE	ACCOMPAGNER
Opérateurs	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des réserves émises par les commissaires aux comptes lors de la certification des comptes des établissements Renforcer la maîtrise et l'appropriation, par les établissements, des nouveautés issues du GBCP : une attention particulière est à porter sur les opérations pluri-annuelles et leurs conséquences en termes de trésorerie. 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à approfondir la thématique des contrats de recherche en axant les travaux sur les calculs de coûts (logique coût complet) Traiter les problématiques de comptabilisation des contrats de recherche Recenser les outils et méthodes employés au sein des établissements pour en faciliter la diffusion et renforcer la mutualisation Produire des documents génériques, selon les besoins recensés, et les mettre à disposition des établissements 	<ul style="list-style-type: none"> Rénover le site Pléiade "en profondeur" pour en faire une véritable interface entre les acteurs du CIF opérateurs Diffuser régulièrement des informations, des documents et des afin de favoriser les échanges et tendre à renforcer la mutualisation Dispenser des formations et participer à des actions de sensibilisation sur le sujet auprès des établissements

CADRE DE RÉFLEXION

■ Contexte

- Une évaluation de la cour des comptes (NEC) globalement positive depuis 2013
- Des marges de progrès sur l'évaluation et la mesure de l'efficacité du dispositif

■ Axes principaux de travail

- Améliorer : le contrôle interne est un dispositif vivant
- Renforcer l'évaluation : le contrôle interne n'est efficace que s'il est évalué
- Accompagner : favoriser la montée en compétence des acteurs opérationnels et accentuer les échanges

AXES DE TRAVAIL (1/2)

Volet / Objectifs	Améliorer	Etendre	Accompagner
CIC Etat	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réviser la carte ministérielle des risques comptables ▪ Réviser les outils opérationnels : RCIC fonctions supports, opérations de clôture, commande publique ▪ Etudier puis programmer le remplacement de l'outil utilisé pour le reporting annuel (G2P) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer les RCIC sur des processus comptables non couverts : rémunération des personnels de l'assistance éducative (T2 et HT2), transfert aux organisations internationales (articulation CIB/CIC) ▪ Concevoir et proposer une méthode d'autodiagnostic ▪ Consolider les actions de contrôle de supervision de niveau 1 ▪ Etudier la mise en place d'un contrôle de supervision de niveau 2 sur certaines actions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accentuer la mutualisation et le partage entre académies (forum) ▪ Construire et proposer une offre de formation

AXES DE TRAVAIL (2/2)

MACRO PROCESSUS DES RÉMUNÉRATIONS

- Amélioration de la documentation, de l'information et de la formation
 - Accompagnement et aide à la réalisation d'une documentation
 - Réalisation d'un parcours de formation CIC sur le titre 2 dans le cadre de la formation ouverte à distance
 - Réalisation d'un parcours de formation dans le cadre de la formation initiale des nouveaux personnels de direction

- Evaluation de la performance du CIC en introduisant des méthodes et des outils pour pratiquer la qualité dans les référentiels du titre
 - Constat : G2P permet de faire du reporting sur la base d'éléments déclaratifs et subjectifs
 - Axes de travail pour garantir la maîtrise des processus
 - ✓ Evaluer l'efficacité des processus CIC
 - ✓ Apprécier la maturité des processus
 - ✓ Identifier les dérives et les actions d'amélioration

- Ecriture d'un cahier des charges pour définir les revues, élaboration des revues, expérimentation des revues dans des académies pilotes, construction d'une application permettant la communication des données.



VOLET SIFM

Le système d'information financier ministériel , c'est :

- Le système d'information financière de l'Etat Chorus
- Les satellites de Chorus, notamment Chorus formulaires, Chorus DT
- Les applications ministérielles métiers (AMM) au sein desquelles transitent des flux financiers et interfacées avec Chorus

Article 69 du décret GBCP : le RFFIM est garant « de la correcte prise en compte » des règles de gestion « dans les systèmes d'information propres à son ministère et dans le système d'information financière de l'Etat »

CADRE DE RÉFLEXION

■ Des points forts

- Le SI, comme levier et outil essentiels pour la sécurisation des processus de gestion
- Complémentarité avec le CIC et le CIB

■ Des points d'attention et d'amélioration

- Prendre en compte les réorganisations intervenues depuis 2016 : notamment la mise en place des SFACT, le développement de la dématérialisation sous toutes ses formes
- Prendre en compte les travaux interministériels en cours : notamment l'évolution du MP3 (gestion des flux, allègement des contrôles, etc)
- Renforcer la professionnalisation des acteurs de la fonction financière (métiers/outils)

■ Point de vigilance :



- Identifier, sécuriser et accompagner les impacts de la réorganisation territoriale des académies en termes de pilotage organisationnel et de pilotage du SIFm

AXES DE TRAVAIL

Volet / Objectifs	Sécuriser	Documenter	Accompagner
SIFm	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la sécurisation des habilitations CHORUS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre et contrôler les habilitations ▪ Renover la matrice d'incompatibilité des rôles Chorus ▪ Renforcer la sécurisation des habilitations aux AMM ▪ Poursuivre le déploiement et la sécurisation de la dématérialisation des actes de gestion ▪ Sécuriser l'appropriation de Chorus en proposant un parcours de formation « type » pour améliorer l'appropriation de Chorus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réviser le RCIC « Chorus fonctions support » ▪ Formaliser les documents qui précisent les attributions et fonctions de la mission CHORUS ▪ Renforcer la traçabilité des choix opérés en matière de paramétrage ▪ Assurer un suivi des indicateurs propres à la chaîne de l'exécution financière 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser la formation des utilisateurs Chorus pour améliorer l'appropriation du SI ▪ Accompagner le déploiement de la dématérialisation des actes et des factures ▪ Animer le réseau des correspondants Chorus

VOLET EPLÉ

Le plan d'action s'inscrit dans le contexte de rénovation du système d'information financière et comptable des EPLÉ (GFC) pour le projet SI OP@LE. Le futur SI est un levier de transformation de la fonction financière en EPLÉ. Il porte une dimension forte de maîtrise des risques et de transformation des processus qui appuient la démarche de contrôle interne comptable et financier au sein des EPLÉ.

CADRE DE RÉFLEXION

■ Des points forts

- Un outil à disposition des EPLE (ODICé), rénové en 2017, pour renforcer le volet ordonnateur
- Une mallette MRCF à destination des EPLE mise à jour régulièrement (fiches de procédures, textes officiels, vademecum de l'adjoint gestionnaire, de l'agent comptable, FAQ, etc)
- Une offre de formation à la maîtrise des risques en direction des nouveaux agents comptables

■ Principaux axes de travail :

- Développement puis déploiement du SI Op@LE, levier puissant pour accompagner la maîtrise des risques en EPLE
- Amélioration de la qualité comptable : prise en main du nouvel « ODICé » (version 2017) ; évaluation du plan d'action MRCF (2017 - 2019)



deborah.be@education.gouv.fr

Cheffe du DCISIF

pilotage.cic@education.gouv.fr

<https://www.pleiade.education.fr/StructuresMetiers/GBFC/000012/000001/Pages/default.aspx>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COPIL CIC-CIB – 5 JUILLET 2018

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES - DCISIF

ACTUALITÉS

NEC 2016 – PRINCIPALES CONCLUSIONS

	2014	2015	2015*	2016	Commentaires
La structure de gouvernance du contrôle interne	1,7	1,7	-	-	Qualité du pilotage : stabilité des instances de pilotage (CCIMR et COPIL CICB) et régulièrement réunies
La structure de pilotage et d'animation du contrôle Interne	2,2	2,5	-	-	
La carte des processus ministériels	2	2	2	2	Qualité de la documentation stratégique
La carte des risques	1,8	1,8	1,8	1,4	Faiblesse de l'articulation entre la carte des risques ministérielle et les processus, risques et actions des RCIC
Le plan d'action ministériel	1,6	2,2	2,2	2,2	Un plan d'action pluriannuel, suivi et mis en oeuvre
La documentation des processus	1,63	2,3	2,3	2,63	Documentation adaptée aux missions du MENESR couvrant ses périmètres majeurs
Le reporting des contrôles	1,2	1,4	1,4	1,6	Homogénéité et régularité du reporting ; amélioration attendue de la consolidation des actions de contrôle
L'échelle de maturité et de gestion des risques (et autres dispositifs d'évaluation)	1,13	1,13	-	-	
Le dispositif d'audit interne ministériel	0,93	1,21	1,21	1,36	Montée en charge progressive ; suivi régulier des recommandations émises ; bilan présenté en CMAI
Le degré de maturité du dispositif de contrôle interne en services déconcentrés	1,8	1,5	1,5	1,5	12 académies auditées entre 2014 et 2016
Le degré de maturité du dispositif de contrôle interne dans les établissements publics	0,9	1,3	1,3	1,4	Meilleure connaissance par le MENESR du dispositif de CI au sein de ses opérateurs
➤ Moyenne	1,53	1,73	1,71	1,76	

* Périmètre 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COPIL CIC-CIB – 5 JUILLET 2016
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

0 : Pas de mise
en œuvre

1 : Début de
mise en œuvre

1,5 : Mise en
œuvre partielle

2 : Mise en
œuvre

3 : Point
fort